

JAPON

- Le revenu par habitant est encore inférieur de près d'un quart à celui des pays les plus avancés de l'OCDE en raison de la faiblesse relative de la productivité du travail, qui pâtit d'un ralentissement marqué de l'accumulation de capital. Malgré le déclin sensible de la population d'âge actif, l'augmentation du taux d'activité, notamment parmi les femmes, renforce la consommation de travail.
- Les inégalités de revenus ont récemment diminué mais le coefficient de Gini reste nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE. La part du revenu disponible détenue par les 20 % les plus pauvres de la population est inférieure à la moyenne de l'OCDE, ce qui tient au profond dualisme du marché du travail et au faible effet redistributif des systèmes de prélèvements et de protection sociale sur la population d'âge actif.
- Les réformes structurelles menées au cours des dernières années ont apporté des réponses à quelques-unes des priorités identifiées dans *Objectif croissance 2015*. À partir de 2018, les riziculteurs ne se verront plus allouer de quota par le gouvernement et pourront décider de leur volume de production, et la participation du Japon au Partenariat transpacifique l'obligera à poursuivre la libéralisation de son secteur agricole. La dissociation juridique du transport et de la distribution de l'électricité a été approuvée en 2015. Le taux de l'impôt sur les sociétés a été abaissé de 37 % pour l'exercice 2013 à tout juste un peu moins de 30 % en 2016, mais le relèvement prévu du taux de la taxe sur la consommation à 10 % a été repoussé de 2015 à 2019. Le développement des services de garde d'enfants a favorisé l'augmentation de l'emploi des femmes. En 2015-16, le gouvernement a créé quatre nouvelles « zones spéciales d'intérêt stratégique national » dans lesquelles les réglementations applicables à différents domaines ont été assouplies.
- Pour réduire l'écart de productivité, il faudra poursuivre les réformes de manière à abaisser les obstacles à l'entrée, en particulier dans les services, et encourager les apports d'IDE. L'amélioration de la compétitivité dans l'agriculture, au travers du regroupement des terres agricoles et de l'entrée d'un plus grand nombre d'entreprises agricoles sur le marché, faciliterait la participation du Japon à de larges accords commerciaux. Pour atténuer l'impact de la contraction et du vieillissement de la population, il est essentiel d'encourager l'emploi des femmes en réduisant les contre-incitations qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu au travers des systèmes de prélèvements et de sécurité sociale, en continuant d'étendre les services de garde d'enfants et en mettant fin au dualisme du marché du travail – ce qui contribuerait également à atténuer les inégalités de revenus et à stimuler la productivité en encourageant la formation en entreprise.
- Le relèvement des taxes environnementales aiderait à la réalisation des objectifs environnementaux et générerait des recettes publiques supplémentaires. Enfin, la poursuite de la réforme du secteur de l'électricité faciliterait l'exploitation des énergies renouvelables.

Priorités d'Objectif croissance 2017

Assouplir les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères dans le secteur des services. La réglementation des marchés de produits limite la concurrence et l'investissement dans les services, ce qui réduit la productivité.

Mesures prises : en vertu de la révision de 2015 de la loi sur le secteur de l'électricité, les activités de transport et de distribution de l'électricité devront être juridiquement dissociées en 2020, avant que les tarifs de détail ne soient déréglementés. En 2015-16, le gouvernement a créé quatre nouvelles « zones spéciales d'intérêt stratégique national » dans lesquelles les réglementations, notamment en matière de soins de santé et d'emploi, ont été assouplies.

Recommandations : étendre à l'ensemble du pays les réformes prévues dans les zones spéciales. Abaisser les obstacles à l'entrée et réduire parallèlement les restrictions sur les importations de services et les entrées d'IDE, y compris en matière de contrôle du capital.

Indicateurs de croissance et d'inégalités

A. Croissance

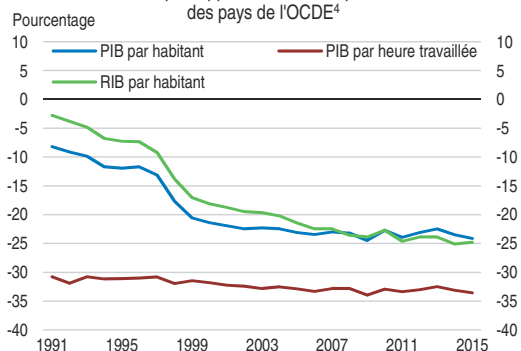
Taux annuels moyens de croissance (%)	2003-09	2009-15
PIB par habitant	0.1	1.4
Utilisation de la main-d'œuvre	0.3	0.6
dont : Taux d'activité	0.2	0.3
Taux d'emploi ¹	0.0	0.3
Coefficient d'emploi ²	0.0	0.0
Productivité du travail	0.1	1.1
dont : Renforcement de l'intensité capitalistique	0.4	-0.6
Productivité totale des facteurs	-0.3	1.8
Taux de dépendance	-0.3	-0.4

B. Inégalités

	Niveau	Variation annuelle (en points de %)
	2012	2009-12
Coefficient de Gini ³	33 (31.7)*	-0.2 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	6.5 (7.7)*	0 (0)*

* Moyenne de l'OCDE

C. L'écart de PIB par habitant perdu

Écart par rapport à la moitié supérieure
des pays de l'OCDE⁴

1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. On intègre cette variable d'ajustement dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
3. Le coefficient de Gini indique dans quelle mesure la distribution du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un coefficient de Gini égal à zéro représente une égalité parfaite, tandis qu'un coefficient égal à 100 correspond à une inégalité parfaite.
4. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne pondérée par la population des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010.

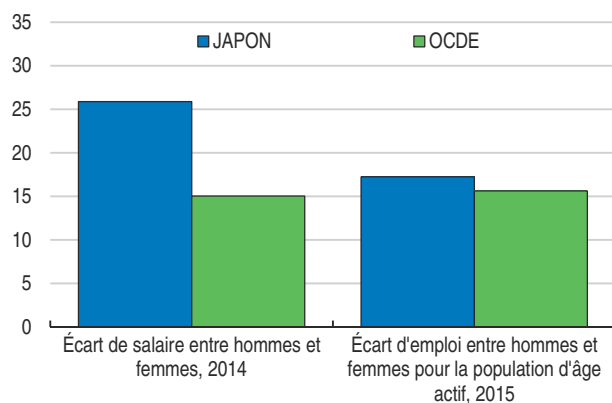
Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n° 100 ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Partie C : OCDE, Base de données des comptes nationaux et Base de données sur la productivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933455158>

Indicateurs de politique

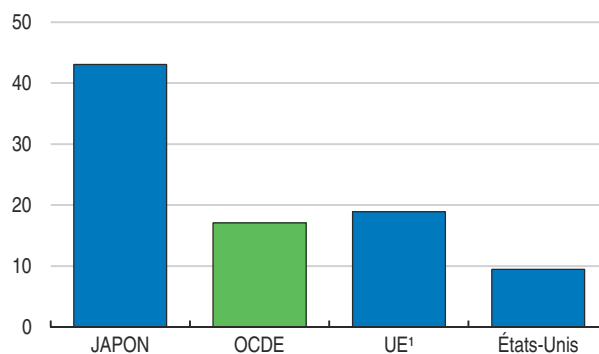
A. La présence des femmes sur le marché du travail est limitée, ce qui accentue les inégalités salariales

Pourcentage



B. Les aides aux producteurs agricoles sont plus de deux fois supérieures à la moyenne de l'OCDE

Pourcentage des recettes agricoles, 2015



1. Pour cette mesure, l'agrégat UE correspond à l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Statistiques de la population active et Base de données sur la protection sociale et le bien-être ; Partie B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933455611>

JAPON

Augmenter les amendes en cas d'infraction à la loi antimonopole et réduire les cas de dérogation. Démanteler les dix monopoles régionaux du secteur de l'électricité et créer un marché national concurrentiel, qui favoriserait également le développement des énergies renouvelables. Mener à bien la privatisation complète de Japan Post, y compris ses banques et sociétés d'assurance, comme prévu dans la loi de 2005.

Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture. Le soutien aux producteurs agricoles, qui représente plus du double de la moyenne de l'OCDE, fait augmenter les prix à la consommation et complique la participation du Japon à de larges accords commerciaux. Qui plus est, le soutien aux producteurs au Japon est dominé par la forme de soutien qui engendre potentiellement le plus de distorsions.

Mesures prises : à partir de 2018, les riziculteurs ne se verront plus allouer de quota par le gouvernement et pourront décider de leur volume de production. Cela étant, la hausse des subventions à l'usinage et au riz fourrager, ainsi qu'à d'autres cultures comme l'orge et le blé, maintient le prix du riz à un niveau élevé. Les paiements directs pour le riz seront supprimés en 2018. En 2016, les règles concernant le nombre d'agriculteurs pouvant siéger au conseil d'administration des sociétés agricoles et les restrictions des droits de vote des non-agriculteurs ont été assouplies.

Recommandations : réduire les aides à l'agriculture, y compris pour les cultures de reconversion comme le riz fourrager, l'orge et le blé, et les dissocier de la production. Encourager les gains d'efficacité à travers le regroupement des terres agricoles, en levant les obstacles aux transactions et en supprimant l'interdiction faite aux entreprises non agricoles de posséder des terres agricoles.

Améliorer l'efficacité du système fiscal. Avec un taux d'imposition des sociétés élevé, assorti d'une assiette fiscale étroite, et le plus faible taux d'imposition de la consommation des pays de l'OCDE, le système fiscal affaiblit le potentiel de croissance du Japon.

Mesures prises : le taux de l'impôt sur les sociétés, qui était l'un des plus élevés de l'OCDE à 37 % lors de l'exercice 2013, a été abaissé à tout juste un peu moins de 30 % en 2016. Le relèvement du taux de la taxe sur la consommation à 10 % prévu en 2015 a été repoussé à 2019 et s'accompagnera de la mise en place de taux multiples. En 2016, les autorités ont mis en œuvre un numéro d'identification personnelle pour l'administration fiscale et l'assurance sociale (« mon numéro »), qui améliorera la transparence des revenus.

Recommandations : définir un calendrier de petites hausses annuelles de la taxe sur la consommation pour la hisser progressivement au niveau du taux moyen de l'OCDE de 20 %. Abaisser encore davantage le taux de l'impôt sur les sociétés jusqu'à la moyenne de l'OCDE de 26 %, et élargir son assiette. Élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en supprimant certains abattements, qui profitent essentiellement aux ménages à haut revenu. Relever les taxes environnementales pour aider à la réalisation des objectifs environnementaux et générer des recettes supplémentaires.

Renforcer les mesures visant à favoriser l'activité féminine. Le taux d'emploi des femmes est inférieur de 17 points de pourcentage à celui des hommes, soit l'un des écarts les plus marqués parmi les pays de l'OCDE. Cette disparité ralentit la croissance et nuit à la cohésion sociale.

Mesures prises : le gouvernement a revu à la hausse l'augmentation prévue de la capacité des structures de garde d'enfants entre les exercices 2013 et 2017 de 0.4 million

JAPON

à 0.5 million et a l'intention d'accroître la capacité des structures de soins de longue durée pour les personnes âgées de 0.5 million entre l'exercice 2015 et le début des années 2020. La loi de promotion des activités professionnelles des femmes, qui vise à améliorer les perspectives d'emploi et de promotion des femmes et l'équilibre vie professionnelle-vie privée, est entrée en vigueur en 2016. Les entreprises de plus de 300 salariés doivent fixer des cibles quantitatives pour améliorer les perspectives de carrière des femmes.

Recommandations : encourager l'activité des femmes dans le cadre d'une démarche générale comprenant notamment des mesures pour développer davantage l'offre de services de garde d'enfants de qualité et à prix abordable, réduire les distorsions de l'offre de main-d'œuvre liées au système de prélèvements et de transferts et remédier au dualisme du marché du travail.

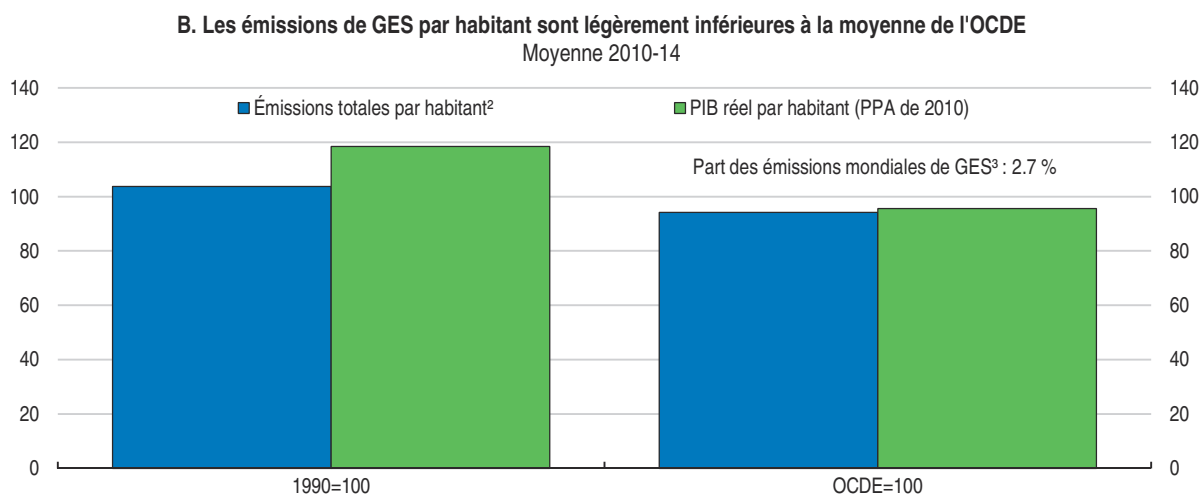
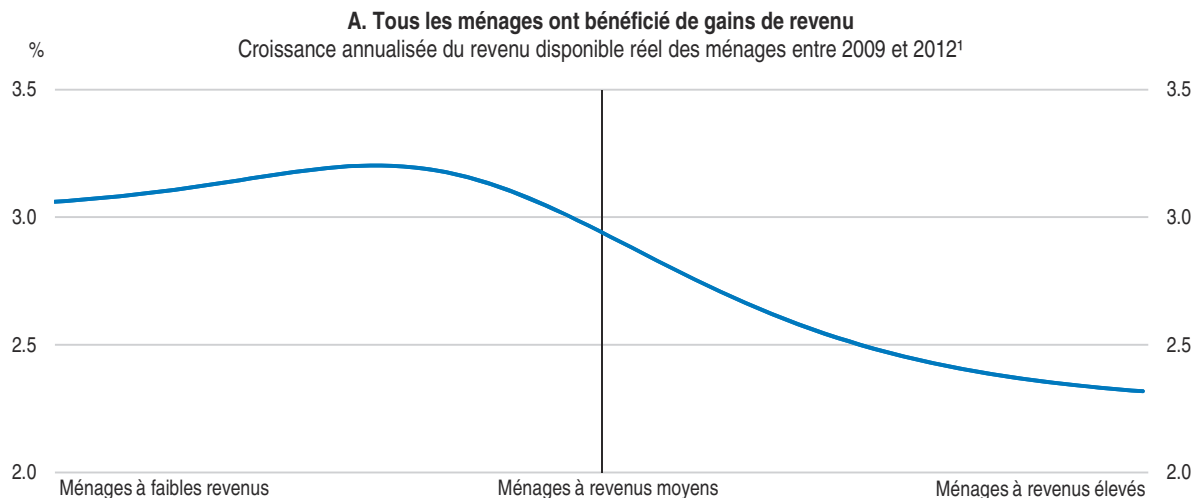
Réformer le système de protection de l'emploi et améliorer les programmes de formation pour les chômeurs. Le dualisme du marché du travail vient de la forte proportion de travailleurs non réguliers – plus d'un tiers du total de l'emploi – et contribue de façon déterminante aux inégalités de revenus. Outre des emplois précaires et faiblement rémunérés, le travail non régulier se caractérise par une couverture sociale limitée et un moindre accès à la formation.

Mesures prises : la couverture du régime d'assurance retraite et maladie des salariés a été étendue à 250 000 travailleurs à temps partiel supplémentaires en 2016. Pour promouvoir le principe d'une rémunération égale à travail égal, le gouvernement est en train de préparer des lignes directrices qui seront annexées à la loi sur les contrats de travail, la loi sur les travailleurs à temps partiel et la loi sur le personnel intérimaire.

Recommandations : réduire la protection de l'emploi dont bénéficient effectivement les travailleurs réguliers en instaurant une plus grande transparence sur le coût des licenciements collectifs et en limitant le rôle du système judiciaire. Continuer d'étendre la couverture sociale des travailleurs non réguliers et améliorer les programmes de formation auxquels ils ont accès.

JAPON

Au delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



1. Les données correspondent au taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible (c'est-à-dire du revenu après impôts et transferts) dans l'ensemble de la distribution et couvrent la période de 2009 à 2012. Le revenu disponible est calculé pour l'ensemble de la population. Les données sur les revenus sont exprimées à prix constants de 2010 (année de référence de l'OCDE).
2. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO₂ (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis la Corée et Israël) est calculée suivant la même définition.
3. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir de données de 2010 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur la distribution des revenus* ; Partie B : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933456078>